Décision 22-DCC-235 du 14 décembre 2022

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Logistic'oeuf par le groupe Pampr'oeuf et le groupe Terrena

Posted on: 14 décembre 2022 | Secteurs :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Pampr'oeuf et groupe Terrena
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Logistic'oeuf

Lire

le texte intégral de la décision
222.56 Ko